

26.11.2001 - 10:23 Uhr

Tourisme au Tessin - Guide stratégiques de la politique cantonale

Bellinzone (ots) -

Le Conseil d'Administration de Ticino Turismo, réuni à Agno, a approuvé à l'unanimité la version définitive du document programmatique "Tourisme au Tessin - Les grandes lignes directrices de la politique cantonale". Le document avait été en consultation publique à partir du 3 juillet 2001.

La version définitive approuvée aujourd'hui, qui intègre diverses observations et propositions formulées pendant la consultation, sera transmis maintenant au Conseil d'État pour les décisions de sa compétence. Sur cette base, le Gouvernement élaborera le message avec la requête du premier crédit-cadre quadriennal à soumettre au Parlement. Le crédit-cadre est le nouveau instrument de financement de la Loi sur le tourisme du 30 novembre 1998.

Le document de politique touristique cantonale est structuré en 8 chapitres:

1. Dans le premier chapitre on cadre le tourisme dans le contexte cantonal, avec les indications sur les bases légales, les compétences de l'OTT (Office tessinois du tourisme), des OTL (Offices du tourisme locaux), du Gouvernement et du Parlement, les références aux autres documents programmatiques et planificateurs (Livre Blanc, 101 mesures, Plan directeur) et la coordination avec les autres politiques du secteur (politique économique, politique régionale, politique agricole, politique des transports);

2. dans le second chapitre on présente le scénario de référence à niveau mondial, avec l'évolution du nombre des arrivées, les projections pour les prochains 20 ans, la quantification des ressources que chaque Pays investit, directement et indirectement, dans le tourisme: cette analyse indique que pour rester compétitif sur le marché mondial et pour faire au moins ce que les autres Pays font en moyenne là où le tourisme a déjà un niveau de développement élevé, le Tessin devrait investir (entre public et privé) environ 350 millions de francs chaque année;

3. le troisième chapitre présente dans le détail le tourisme en Suisse, avec les principaux indicateurs et avec la politique de la Confédération en matière de tourisme;

4. le quatrième chapitre présente le tourisme au Tessin, avec des données détaillées sur l'importance économique du tourisme, sur l'action de l'État sur l'emplacement du Tessin dans le contexte transfrontalier, sur les indicateurs pour le tourisme cantonal, sur la nature et le comportement du touriste au Tessin, sur l'offre touristique existant aujourd'hui dans notre Canton, sur la qualité dans le tourisme e sur la comparaison avec la concurrence;

5. le cinquième chapitre aborde les problèmes structurels du tourisme au Tessin, avec les points forts, les points faibles, les opportunités et les menaces;

6. le sixième chapitre présente la nouvelle stratégie, avec les objectifs, les propositions pour créer un offre coordonné et intégré, la création d'un réseau de collaboration entre OTT, OTL et partenaires, le développement de nouvelles structures d'organisation;

7. dans le septième chapitre on présente trois grands projets à

moyen et long terme avec lesquels on envisage de promouvoir un saut qualitatif dans l'offre touristique cantonale: "Tessin événements et architecture", "Tessin parc vert" et "Tessin parc aquatique", avec l'évaluation des scénarios possibles;

8. enfin, dans le huitième et dernier chapitre on présente les aspects financiers, avec la proposition relative au premier crédit-cadre que le Gouvernement et le Parlement devront définir en applications de la nouvelle loi sur le tourisme. Le document propose 30 millions de francs.

La nouvelle stratégie devra consentir à atteindre les objectifs indiqués dans le document:

- * valoriser l'industrie touristique comme priorité pour le développement économique du Tessin;
- * désaisonner dans la mesure du possible, les flux touristiques dans notre Canton;
- * encourager une croissance stable du 2% par an pour soutenir les investissements futurs sur le front de l'offre et du marketing;
- * viser à la qualité de l'offre;
- * mettre en réseau l'offre intégrée de tout le Canton;
- * augmenter le degré de fidélité du touriste (aujourd'hui il est de 37%, objectif: arriver à 45%).

Pour réaliser ces objectifs, le document propose la promotion, à côté des marques commerciales déjà consolidées, d'une marque territoriale forte (la "destination Tessin") qui permette de franchir les fragmentations existantes et qui puisse être positionné sur le marché interne et international, moyennant une gestion adéquate de la "Marque Tessin".

La stratégie basée sur une offre touristique coordonnée et intégrée comprend:

- * les produits;
- * les marchés auxquels on s'adresse;
- * les segments de clients auxquels on dirige l'offre;
- * la politique de marketing
- * le réseau de collaboration entre offices touristiques et partenaires;
- * une nouvelle structure d'organisation.

La nouvelle structure d'organisation proposée est basée en particulier sur trois grandes destinations (Lago Maggiore; Bellinzona et Haut Tessin; Région de Lugano et Mendrisio) et sur le Centre de services partagés par l'OTT.

La stratégie vise à la conquête de nouveaux marchés sur la base d'une offre de produits existants et de nouveaux produits. Ces derniers sont considérés nécessaires pour les touristes qui proviennent depuis les marchés desquels le tourisme tessinois puise déjà aujourd'hui en abondance (Suisse et Allemagne). Le document propose pour ça un enrichissement de l'offre du tourisme tessinois avec trois projets forts, à la réalisation desquels devront participer en premier rang les privés et aussi l'office publique devra donner sa contribution par le moyen législatifs dont il dispose. Les trois projets sont Tessin événements, Tessin Parc vert et Tessin Parc aquatique.

Le Conseil d'Administration de Ticino Turismo, à la lumière des résultats de la consultation, a confirmé d'adhérer au document programmatique, avec les intégrations proposées par la Direction. Maintenant il attend les décisions de l'autorité politique pour donner suite à la stratégie en étroite collaboration avec les associations de la catégorie, les OTL et les opérateurs du secteur.

Contact:

TICINO TURISMO
Mary Spelzini, Assistante à la direction

Via Lugano 12
6501 Bellinzone
Tél. +41 91 821 53 12
E-mail: spelzini@ticino-tourism.ch
[004]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001962/100012709> abgerufen werden.